

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-682710

122809



Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

10356

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ERRIAI AÏCHA - RACHID

Date de naissance :

30-01-1965

Adresse :

LOT EZZO A BI R RUE 11 n° 283 Apt 1
OU LFA CASA

Tél. :

06 61 78 76 81

Total des frais engagés : 330 DHs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 26/10/2022

ay

Authorisation CNDP N° : A 215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/04/22				INP : 0912065810

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ANISSA 312 Lot Zoubir Casablanca Tél: 05 22 89 84 94	10/4/22	70,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

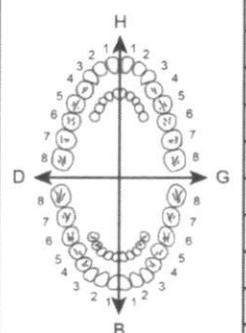
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE RADILOGIQUE CASABLANCA	19/4/22	B110 + PC15	160 DH
	20/4/22	220 130 + PC 130	170 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

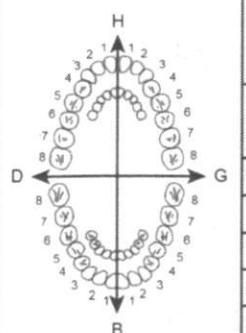
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COUPLAGE DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE



Le 10/04/22

Dr Errachdi Rachid

35.10 x 2 = 70.20

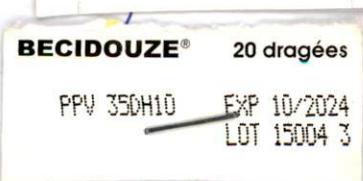
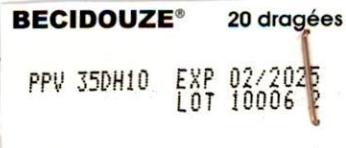
1) BECIDOUZE 70.20



reçu au nom de

DR. NAYME I.
pneumo phthisiologue
CDTMR Hay Hassan
INPE : 091206516

70.20



ORDONNANCE

Le: 19/04/12

Errech Rachid

ID R tubercul

DR. NAYME I.
Pneumo Phtisiologue
CDTMR Hay Hassani
INPE: 091206516

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 11747700018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383

RIB:02178000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 22/04/2022

N° facture : 22-04339

Édité le : 22/04/2022

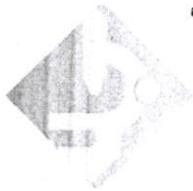
Patient : Mr ERRIAICHI Rachid

Date prélèvement 19/04/2022 15:14

Analyses	Nombre B	Montant
I.D.R A LA TUBERCULINE	110	147,40
Total B	110	147,40
APB	1,0	15,00
Total		160,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent soixante dirhams***





مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI

Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2205232003

Casablanca le 23-05-2022

Mr Rachid ERRIAICHI

Date de l'examen : 23-05-2022

INPE :



Caisse : MUPRAS

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0370	CRP	B100	B	89.00 MAD
0216	Numération formule	B80	B	71.20 MAD
Total				171.70 MAD

TOTAL DOSSIER : 170DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent soixante-dix dirhams



مختبر 2 مارس للتحاليل الطبية

LABORATOIRE 2 Mars D'ANALYSES MÉDICALES

DR. BENCHEKROUN MHAMED LOUTFI

Ancien Docteur Biogiste
au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie
Biochimie - Parasitologie - Mycologie
Hormonologie - Biologie de la Reproduction



د. بنشرoron محمد لطفي

دكتور إحيائي سابق
بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
الكيمياء الحيوية - أمراض الدم - علم الميكروبات
علم الفيروسات - علم الطفيلييات - علم الفطريات
علم المناعة - الأنماط البيولوجية

Prélèvement du: 19/04/2022 15:14
Edition du : 22/04/2022
CIN : be37622

Mr ERRIAICHI Rachid
Dossier N° : 190422-049

Date de Naissance : 30/01/1965



Page : 1/1

ANALYSES DIVERSES

Valeurs Usuelles

Antériorité

I.D.R A LA TUBERCULINE (SUI)

Date du test : 19/04/2022
Date du lecture : 22/04/2022
Diamètre de la papule en mm : 0 mm

interprétation:

<5 mm : Réaction négative
5 - 13 mm : Réaction positive
>13 mm : Réaction fortement positive



Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca

Tél: +212 522 865 054 - Fax : +212 522 864 844 - Urgences +212 771 090 961 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com
IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707 - INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018

ORDONNANCE

16/01/22

Graaichi Rachid

NRS

CRP



INPE : 091206516
CDTRM Hay Hassani
Pneumo Pathologie
DR. NAYME I.



S. MESTASSI
Biologiste Diplômé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 30-01-1965, âgé (e) de : 57 ans
Enregistré le: 23-05-2022 à 07:45
Edité le: 23-05-2022 à 11:17
Prélèvement : au labo
Le : 23-05-2022 à 07:52

Mr RachidERRIAICHI

Référence : 2205232003

Prescrit par : Dr NAYME I

HEMATOCYTOLOGIE

Numération formule sanguine (Cytométrie en flux et Impédance Beckman Coulter)

07-06-2021

Hématies	5.94	$10^6/\text{mm}^3$	(4.50-6.20)	6.01
Hémoglobine	12.8	g/dl	(13.0-16.6)	14.3
Hématocrite	42.5	%	(40.0-52.0)	44.4
- VGM	72	fL	(80-98)	74
- TCMH	22	pg	(27-33)	24
- CCMH	30	g/dl	(32-36)	32
Commentaire	Anémie microcytaire hypochromé anisocytose			
Leucocytes	7 900	$/\text{mm}^3$	(4 000-10 000)	9 300
Polynucléaires Neutrophiles	59.6	%		58.0
Soit	4 708	mm^3	(1 800-7 500)	5 394
Polynucléaires Eosinophiles	2.4	%		2.0
Soit	190	$/\text{mm}^3$	(0-700)	186
Polynucléaires Basophiles	0.0	%		0.0
Soit	0	$/\text{mm}^3$	(0-200)	0
Lymphocytes	30.3	%		35.0
Soit	2 394	$/\text{mm}^3$	(1 000-4 000)	3 255
Monocytes	7.7	%		5.0
Soit	608	$/\text{mm}^3$	(100-1 000)	465
Plaquettes	354	$10^3/\text{mm}^3$	(150-500)	330
VPM	10.0	fl	(6.0-12.0)	10.0



T. N.P
→

Enregistré le: 23-05-2022 à 07:45

Édité le: 23-05-2022 à 11:17

Prescrit par : Dr NAYME I

Mr Rachid ERRIAICHI

Né (e) le : 30-01-1965, âgé (e) de : 57 ans

Référence : 2205232003

BIOCHIMIE SANGUINE

(Cobas c311/Roche)

Aspect du sérum

Limpide

Protéine C réactive

3.0 mg/l (<5.0)



Enregistré le: 23-05-2022 à 07:45
Edité le: 23-05-2022 à 11:17
Prescrit par : Dr NAYME I

Mr Rachid ERRIAICHI

Né (e) le : 30-01-1965, âgé (e) de : 57 ans
Référence : 2205232003

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

Aspect du sérum	Limpide	
Protéine C réactive	3.0 mg/l	(<5.0)

